



Wallonie

Commune de AISEAU-PRESLES AMENAGEMENT DU TERRITOIRE AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Conformément à l'article D.VIII.1 du Code du Développement Territorial (CoDT), une enquête publique relative à la révision du schéma de développement du territoire est organisée sur l'ensemble du territoire wallon.

Le projet consiste en la révision du schéma de développement du territoire adopté par le Gouvernement wallon le 27 mai 1999.

L'autorité à l'initiative de la révision du schéma de développement du territoire et compétente pour réviser celui-ci est le Gouvernement wallon.

Un rapport sur les incidences environnementales a été rédigé.

Le projet de schéma fait l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière.

DURÉE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

La durée de l'enquête publique est de quarante-cinq jours. Elle est ouverte le 22 octobre 2018 et clôturée le 5 décembre 2018.

CONSULTATION DU DOSSIER

Le dossier soumis à enquête publique peut être consulté selon les modalités suivantes :

- Service Cadre de Vie et Logistique - Aménagement du Territoire et Urbanisme, rue J. Kennedy 150 à 6250 Roselies.
 - les jours ouvrables de 9h00 à 11h (et de 14h à 16h uniquement le mercredi);
 - à l'exception des 02/11, 15/11, 03/12 après-midi et 04/12 (Administration communale fermée)
 - les mardis 23/10, 30/10, 06/11, 13/11, 20/11, 27/11/2018 jusqu'à 20 heures;
 - Pour les consultations jusqu'à 20 heures, le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme, M. Golinveau, téléphone : 071/260.668 - mail : urbanisme@aiseau-presles.be
- à la Cellule du développement territorial, 5 rue des Masuis Jambois à 5100 JAMBES, les jours ouvrables (à l'exception des 2 et 15 novembre 2018) de 10h à 12h ;
- sur le site Internet du Département de l'Aménagement du territoire et de l'urbanisme de la DG04 du Service public de Wallonie, à l'adresse suivante : <http://sdt.wallonie.be>

EXPLICATIONS SUR LE PROJET DE SCHÉMA

Toute personne peut obtenir des explications relatives au schéma de développement du territoire auprès de la Cellule du développement territorial, par téléphone, au 081/32 26 00, et de la Direction d'Eupen, par téléphone, au 087/59 85 30, pour la région de langue allemande.

RÉCLAMATIONS ET OBSERVATIONS

Les réclamations et observations doivent être adressées au collège communal. Elles peuvent être écrites ou verbales.

Les réclamations et observations écrites peuvent être :

- envoyées :
 - par courrier ordinaire, daté et signé à peine de nullité, à l'adresse suivante : Rue J. Kennedy 150 à 6250 Roselies
 - par télécopie, datée et signée à peine de nullité, au numéro : 071/260.679
 - par courrier électronique, daté et identifié à peine de nullité, à l'adresse suivante : urbanisme@aiseau-presles.be
- remises

au Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme, M. Golinveau (Service C.V.L., voir ci-dessus)

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention "Révision du schéma de développement du territoire".

Les réclamations et observations écrites doivent être envoyées ou remises avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales peuvent être recueillies :

- sur rendez-vous, avant la clôture de l'enquête, par le Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme, M. Golinveau (Service C.V.L., voir ci-dessus) Le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance (voir ci-dessus)
- lors de la séance de clôture de l'enquête.

SÉANCE DE CLÔTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 5 décembre 2018, à 11 heures au Service C.V.L. - Aménagement du Territoire et Urbanisme, rue J. Kennedy 150 à 6250 Roselies.

SÉANCES DE PRÉSENTATION DU PROJET DE SCHÉMA

Des séances de présentation du projet de schéma de développement du territoire sont organisées au chef-lieu de chaque arrondissement administratif et au siège de la communauté germanophone aux dates, heures et lieux suivants :

DATE	VILLE	HEURE	LIEU
mardi 23 octobre	Eupen	18h	Salle du Conseil Place de l'Hôtel de Ville 14 - 4700 EUPEN
mercredi 24 octobre	Dinant	18h	Salle des Mariages - Hôtel de Ville Rue Grande 112 - 5500 DINANT
jeudi 25 octobre	Philippeville	18h	Grande salle - Centre culturel Rue de France 1a - 5600 PHILIPPEVILLE
vendredi 26 octobre	Arlon	18h	Salle Europe - Hôtel de Ville Rue Paul Reuter 8 - 6700 ARLON
mardi 30 octobre	Marche	18h	Salle « La Source » Place Toucrée 6 - 6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE
lundi 5 novembre	Namur	18h	Moulin de Beez - Auditorium Rue du Moulin de la Meuse 4 - 5001 BEEZ
mercredi 7 novembre	Neufchâteau	18h	Salle du Conseil - Hôtel de Ville Grand Place 1 - 6840 NEUFCHATEAU
jeudi 8 novembre	Thuin	18h	Salle du Conseil - Hôtel de Ville Grand'Rue 36 - 6530 THUIN
vendredi 9 novembre	Huy	18h	Centre Nobel Rue de la Paix 3 - 4500 HUY
lundi 12 novembre	Nivelles	18h	Salle des Mariages - Hôtel de Ville Place Albert 1er - 1400 NIVELLES
mardi 13 novembre	Soignies	18h	Salle du Conseil - Hôtel de Ville Place Verte 32 - 7060 SOIGNIES
mercredi 14 novembre	Tournai	18h	Salon de la Reine - Hôtel de Ville Rue Saint-Martin 52 - 7500 TOURNAI
vendredi 16 novembre	Charleroi	18h	CEME - Bar réception Rue des Français 147 - 6020 DAMPREMY
mardi 20 novembre	Mons	18h	Muséum des Sciences naturelles Rue des Gailliers 7 - 7000 MONS
mercredi 21 novembre	Liège	18h	CESW - Salle Wallonie Rue du Vertbois 13 c - 4000 LIEGE
jeudi 22 novembre	Bastogne	18h	Auditoire de l'Ecole du Feu Rue du Fortin 24 - 6600 BASTOGNE
vendredi 23 novembre	Waremme	18h	Salle du Conseil - Hôtel de Ville Rue Joseph Wauters 2 - 4300 WAREMME
lundi 26 novembre	Ath	18h	Auditorium Marion Coulon - Château Burbant Rue du Gouvernement 28 - 7800 ATH
mardi 27 novembre	Mouscron	18h	Salle du Conseil - Centre Administratif de Mouscron 63, rue de Courtrai - 7700 MOUSCRON
mercredi 28 novembre	Virton	18h	Salle du Conseil - Hôtel de Ville Rue Charles Magnette 17 - 6760 VIRTON
jeudi 29 novembre	Verviers	18h	Salle Shetland - Espace Wallonie Rue Coronmeuse 46 - 4800 VERVIERS

PAR LE COLLÈGE,

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL, f.f.

LE BOURGMESTRE,

(s) S. DUVIVIER

(s) J. FERSINI